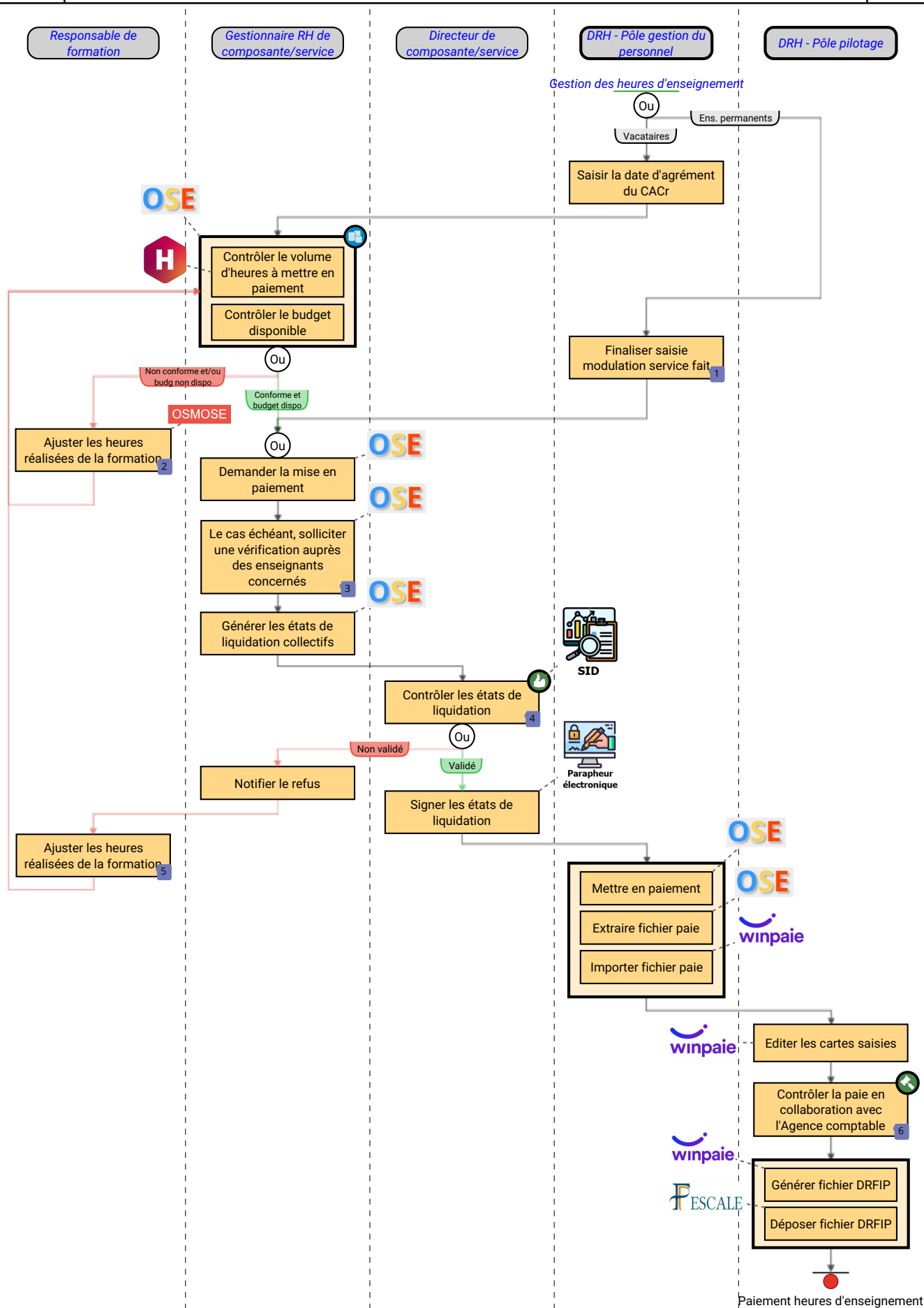




COMMENTAIRES

1. Dont :
 - Décharges EQS
 - Congés maladie
 - Congés maternité
 - Temps partiels
2. Conformément à la [procédure de gestion des heures d'enseignement](#), les heures réalisées ayant fait l'objet d'ajustement doivent être soumises au contrôle de l'enseignant concerné et à la validation du responsable de CER.
3. Depuis l'application OSE : diffusion d'un mail groupé aux enseignants concernés pour vérification du volume d'heures à mettre en paiement.
4. Point de contrôle :
 - volume d'heures mises en paiement
5. Conformément à la [procédure de gestion des heures d'enseignement](#), les heures réalisées ayant fait l'objet d'ajustement doivent être soumises au contrôle de l'enseignant concerné et à la validation du responsable de CER.
6. Points de contrôle :
 - Concordance entre les cartes saisies et les états liquidatifs collectifs
 - Complétude et régularité des dossiers individuels des agents